

Fiche d'analyse préalable

Travaux ou événement dans un ERP

Support de préparation à compléter avant le projet. Ne remplace ni une demande d'autorisation, ni une étude technique, ni un audit complet. Une validation interne ne vaut pas autorisation administrative.

1. Identification et situation autorisée

Établissement / adresse

Rédacteur / fonction / date

Exploitant et organisateur ou entreprise

Type / catégorie / effectifs autorisés et source

Usage autorisé / documents consultés

2. Projet ou manifestation

Nature et objectifs / usage envisagé

Dates / horaires / durée / localisation exacte

Effectif prévu / répartition par niveau

Travaux : parties modifiées / création ERP ou réaménagement d'ensemble ?

Structures provisoires : description et exigences à examiner

3. Risques et évacuation

Risques identifiés / présence du public

Décorations et matériaux / justificatifs de comportement au feu

Tracé des dégagements / cheminements modifiés / plans joints

Personnes ayant des difficultés d'évacuation / aide disponible

Incidences sur alarme, éclairage, désenfumage et moyens de secours

Mesures proposées / phasage / fermeture éventuelle

4. Démarches et suites

GN 6 applicable ? Motif / demande à déposer au moins deux mois avant si applicable

GN 9 / GN 10 : qualification, parties modifiées et risque global

GN 13 : conditions excluant danger et gêne d'évacuation en présence du public

GN 15 : textes, dossier prestataire et contrôles applicables

Autorisations / avis / décisions à obtenir et conditions

Points non résolus / responsable / échéance

Références des pièces jointes / vérification avant réalisation

Sources : arrêté du 25 juin 1980, GN 6, GN 8 à GN 10, GN 12 à GN 15. Liens officiels dans le tableau de synthèse joint. Version du modèle : 26/09/2026.